

Réf: Dossier N° 086878

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOLTIVA »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA 3, Lot 99, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/02/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOLTIVA »

Objet : - La prestation de services dans le domaine du développement des logiciels et du conseil agricole,
- le traitement des données pour les entreprises de négoce et de transformation des matières premières,
- la formation des utilisateurs et le renforcement de capacité des petites entreprises dans les chaînes d'approvisionnement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA 3, Lot 99, Ilot 5

Dirigeant(s) : M BORER MANFRED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01964 du 16/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10631/GTCA/RC/2022 du 16/03/2022

